

AXE 3 : PARTIR DES BESOINS DES TERRITOIRES ET DES USAGERS POUR GARANTIR UNE OFFRE DE SOIN ACCESSIBLE, ADAPTEE ET DE QUALITE

Chapitre 8 : Accélérer la transformation numérique des organisations du système de santé

1. Diagnostic et enjeux

L'usage du numérique et son intégration dans les organisations et les pratiques professionnelles s'est grandement démocratisé ces cinq dernières années de par la pandémie de la COVID-19 mais aussi grâce au déploiement d'outils numériques de parcours (télésanté, eParcours, Via-Trajectoire), au programme HOP'EN pour les ES ainsi que des services socles (MSS¹, DMP² et INS³ en lien notamment avec le Ségur Numérique) et de nombreuses applications proposées aux professionnels pour leur quotidien (gestion des rendez-vous, visioconférence, mise en relations de professionnels...). Le numérique est à présent considéré comme un levier majeur d'amélioration des parcours de santé des Franciliens, à condition qu'il permette la mise à disposition d'une information synthétique, pertinente et dans la bonne temporalité, pour chacun des acteurs.

Pour autant, son usage par les professionnels de santé et médico-sociaux franciliens reste encore à renforcer, notamment en favorisant leur adéquation avec les pratiques ainsi que l'interopérabilité des différents outils. Pour les patients, le constat est semblable : même si 81% des Franciliens connaissent Mon Espace Santé, seuls 21% l'utilisent réellement, et pourtant, 67% se disent prêts à utiliser davantage les outils numériques en matière de santé⁴. Dans une logique de meilleure appropriation et de développement des usages, les années à venir devront donc continuer à montrer que l'outillage numérique est au service des enjeux du système de santé afin :

- D'assurer une meilleure visibilité de l'offre de soins existante permettant une meilleure orientation des patients, au travers de parcours de soins mieux établis
- De faciliter la collaboration et la coordination entre les professionnels de santé et médico-sociaux
- De faciliter aux patients l'accès aux soins de premier recours et le maintien à domicile
- De développer la prévention
- De renforcer l'inclusion de l'ensemble des citoyens au sein du système de santé

2. Objectifs stratégiques et opérationnels à 5 ans

Les objectifs stratégiques régionaux s'intègrent dans les objectifs définis dans la feuille de route nationale du numérique en santé 2023-2027.

2.1 Accompagner les structures et les professionnels dans la mise en place et l'usage d'outils performants répondant à leurs organisations et modes opératoires :

- Poursuivre le déploiement, l'usage et l'accompagnement organisationnel des services et référentiels socles (MSS, DMP et INS) et développer l'usage de Mon Espace Santé par les professionnels
- Renforcer la mise en place et l'usage d'outils métier performants, notamment via les programmes nationaux et régionaux de financement ou d'accompagnement à la mise en place comme les programmes de financement des ES et des ESMS (HOP'EN, SUN-ES, ESMS numérique...), le Dossier de Coordination de Cancérologie, les Services Partagés Régionaux en Imagerie Médicale (S-PRIM), le SI SMUR, les outils de gestion des lits, la numérisation de l'anatomocytopathologie, les outils de la chaîne

¹ Messagerie Sécurisée de Santé

² Dossier Médical Partagé

³ Identifiant National de Santé

⁴ Source : Sondage ODOXA pour l'ARS de décembre 2022

de facturation-recouvrement (programme SIMPHONIE), les portails établissements, les outils permettant de faciliter les épisodes de tensions sur le système de soins

- Accompagner les professionnels de santé pour une meilleure formation à leurs outils numériques et pour qu'ils s'approprient (ainsi que leurs patients) les enjeux du numérique
- Développer la mise en place de clubs utilisateurs
- Accompagner le déploiement de l'application Carte Vitale (apCV) et de l'ordonnance numérique
- Déployer une infrastructure très haut débit sur l'ensemble du territoire supportant l'usage des nouveaux outils numériques (notamment via le projet ROSES)

2.2 Proposer une offre de services numériques de coordination cohérente :

- Renforcer le déploiement de la nouvelle solution e-parcours (remplaçant assurément la continuité de la solution Terr-eSanté) tout en développant son interopérabilité avec les services socles (DMP notamment) et prenant en compte davantage de parcours prioritaires
- Accompagner le déploiement et les usages du futur SI des DAC⁵
- Renforcer l'outillage SI des CPTS⁶ et des équipes de soins primaires (MSP⁷, CDS⁸...)
- Renforcer l'interopérabilité des outils régionaux entre eux, avec les services socles et avec les solutions du marché, en fournissant des demies-interfaces standardisées
- Renforcer le recours à la télé expertise en développant des filières régionales d'experts

2.3 Rendre plus lisible l'offre existante et faciliter l'orientation des patients

- Finaliser la description exhaustive de l'offre de santé du territoire dans le ROR⁹ (notamment auprès des établissements médico-sociaux et des professionnels libéraux) et accompagner l'ensemble des acteurs afin d'assurer une actualisation fréquente ainsi qu'une bonne qualité des données, pour
- Fournir, à partir des référentiels existants, une information précise et à jour pour les professionnels de santé et le grand public, notamment via des outils régionaux comme Santégraphie et Maillage (en ayant une approche par besoin) et nationaux, comme Santé.fr
- Renforcer l'usage de Via-Trajectoire et accompagner le déploiement de son interopérabilité avec les DUI¹⁰ pour faciliter les orientations

2.4 Poursuivre le repositionnement des patients/usagers au centre de leur parcours de soin grâce à des outils numériques davantage inclusifs et éthiques

- Renforcer l'accès des patients à ses données médicales et le rendre acteur de sa santé via le développement de l'usage de Mon Espace Santé
- Renforcer l'inclusion numérique auprès des publics les plus éloignés du numérique (personnes en précarité sociale et/ou sanitaire et/ou administrative)
- Développer les échanges entre les patients et leur cercle de soin (notamment via l'application mobile de la future solution e-parcours) et avec des groupes d'échanges thématiques (via une messagerie instantanée sécurisée)
- Renforcer les actions en faveur de l'éthique dans le numérique en santé, en lien avec les travaux nationaux en cours, en prenant aussi en compte les enjeux environnementaux

2.5 Faciliter l'accès aux soins et le maintien à domicile :

⁵ Dispositifs d'Appui à la Coordination

⁶ Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

⁷ Maisons de Santé Pluriprofessionnelle

⁸ Centres De Santé

⁹ Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social

¹⁰ Dossier Usager Informatisé

- Améliorer la pertinence et l'usage de la télésanté, dans toutes ses dimensions : téléconsultation, télésurveillance, télésoins notamment dans les zones sous-denses en professionnels de santé et pour les personnes souffrant d'Affections Longues Durées (ALD)
- Accompagner le déploiement du Service d'Accès aux Soins (SAS)

2.6 Améliorer le recueil, la structuration et la mobilisation des données de santé présentes au sein des outils mis à disposition de l'écosystème

- Améliorer l'identification, le recueil (via une meilleure prise en compte du consentement patient), le stockage (via la création d'entrepôts de données, en articulation avec les travaux nationaux sur le sujet) et l'exploitation (via des outils de « data science » dédié) des données pertinentes, tout en améliorant la protection de celles-ci (via des délégués à la protection des données)
- Permettre l'interopérabilité des bases de données (grâce à la standardisation des données)
- Mettre en place une gouvernance régionale des données de santé avec les acteurs de l'écosystème
- Renforcer l'usage de la donnée dans une logique d'évaluation des politiques publiques de santé, ainsi que dans le pilotage et la prise de décision, tant au sein des établissements qu'au sein de l'ARS

2.7 Développer une logique partenariale dans le numérique en santé à la fois auprès d'instances institutionnelles (locales ou régionales) mais aussi auprès du secteur privé :

- Augmenter la capacité de financement des appels à projets grâce aux partenariats avec d'autres acteurs institutionnels (Caisse des Dépôts, Conseil Régional...)
- Renforcer la coopération entre les acteurs publics et privés de l'innovation et du numérique en santé
- Renforcer et promouvoir les actions de mutualisation d'outils et/ou de pratiques avec les autres régions
- Impulser la coopération entre les instances aux niveaux local et régional via la médiation numérique

3. Moyens d'y parvenir / leviers pour l'atteinte des objectifs de l'axe

- Une implication des directions en établissement via l'inclusion systématique d'un volet numérique dans les contrats ARS/établissement et les objectifs fixés par l'ARS aux directions
- La poursuite de l'accompagnement des professionnels au déploiement et à l'usage des référentiels et services socles nationaux (Mon Espace Santé, DMP, MSS, INS, ROR) ainsi que des outils numériques nationaux ou régionaux (solution e-parcours, ViaTrajectoire, Vigilans...)
- Un accompagnement de l'ARS et du GIP SESAN vis-à-vis de l'écosystème régional centré sur les projets issus de la stratégie nationale du numérique en santé et sur des thématiques où le marché n'est pas encore mature
- Une animation territoriale des sujets numériques, au plus près des professionnels, par le biais des directions départementales, du GIP SESAN, et des relais numériques de proximité
- Faire la promotion des outils plébiscités par le terrain au travers de retours d'expériences lors de communications ou d'événements institutionnels (comme par exemple les applications grand public consommant les données du ROR et motivant ainsi son peuplement)
- Une logique partenariale renforcée avec l'ensemble des acteurs numériques institutionnels franciliens permettant un alignement régional des politiques publiques en matière de numérique en santé

4. Indicateurs de suivi prioritaires pour participer à l'évaluation (1 à 3 max)

En cours de construction.